

Urgences à Paimpol : rencontre de l'ensemble des parties prenantes le mercredi 21 juin

Des échanges constructifs

Dans le cadre des réflexions et travaux en cours, l'ARS Bretagne a rencontré, mercredi 21 juin, les représentants institutionnels du Centre Hospitalier de Paimpol, son président du conseil de surveillance, M. Le Maire de Paimpol, son directeur et son président de la communauté médicale d'établissement (CME). Etaient également présents le directeur et le président de CME du groupement hospitalier de territoire d'Armor pour inscrire la réflexion dans un cadre territorial. L'ARS Bretagne a également pu échanger avec les représentants du comité de soutien de l'hôpital et avec les organisations syndicales de l'hôpital.

Ces échanges ont été importants et intéressants et l'Agence tient à remercier l'ensemble des participants à cette réunion. Ceux-ci ont pu exprimer leurs constats, leurs inquiétudes et leurs propositions.

Pérennité et amélioration des prises en charges

L'ARS Bretagne a très clairement rappelé à l'ensemble des interlocuteurs qu'elle tenait à **pérenniser le service des urgences à Paimpol 24h sur 24h** ; objectif qu'elle partage avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a donc souhaité que la direction de l'hôpital engage une action de concertation et de recherche de pistes d'amélioration des organisations pour garantir la pérennité et encore améliorer la qualité des prises en charge.

Cette concertation est rendue nécessaire dans le cadre de la situation démographique très défavorable des médecins urgentistes sur le plan national et aussi particulièrement au sein du Groupement Hospitalier d'Armor. Cette problématique impose aujourd'hui un recours très important à médecins urgentistes intérimaires avec beaucoup de difficultés pour en trouver à certaines périodes.

Cette rencontre a permis de partager les éléments de diagnostic, notamment la question et la fréquence des sorties du SMUR de Paimpol en "nuit profonde", de minuit à six heures du matin. Elle a permis d'évoquer différentes hypothèses d'évolutions des organisations de travail tant à l'échelle de l'hôpital de Paimpol que dans le cadre territorial, par exemple avec la constitution d'équipes médicales partagées de territoire.

Il est convenu qu'un groupe de travail pluriprofessionnel, réuni sous l'égide de l'hôpital de Paimpol et avec l'appui de l'ARS Bretagne, examine ces différentes hypothèses dans les prochaines semaines pour que de premières évolutions organisationnelles puissent être envisagées pour le début d'année prochaine et éviter les difficultés liées au problème de recrutement.

La pérennité des urgences de Paimpol et la sécurité des prises en charge constituent les objectifs partagés qui guideront ces travaux.